


**Commission économique pour l'Europe**

## Comité des transports intérieurs

**Groupe de travail chargé d'examiner les tendances  
 et l'économie des transports**
**Vingt-quatrième session**

Genève, 6 et 7 septembre 2011

**Rapport du Groupe de travail chargé d'examiner  
 les tendances et l'économie des transports  
 sur sa vingt-quatrième session**

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Participation.....	1–5	3
II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour).....	6	3
III. Suivi des faits nouveaux intéressant les réseaux de transport paneuropéens (point 2 de l'ordre du jour).....	7–10	3
A. Exposé de la Commission européenne sur les progrès accomplis dans le cadre de la mise en place du Réseau transeuropéen de transport.....	7	3
B. Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen (TEM/TER) .....	8–10	3
IV. Effets des changements climatiques et adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux (point 3 de l'ordre du jour).....	11–13	4
V. Liaisons de transport Europe-Asie (point 4 de l'ordre du jour) .....	14–26	4
A. Progrès dans les activités concernant les liaisons de transport Europe-Asie (LTEA) .....	14	4
B. Principaux résultats de la phase II du projet pour les liaisons de transport Europe-Asie .....	15–17	5
C. Rapport du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie sur la mise en œuvre de la phase II du projet pour les liaisons de transport Europe-Asie .....	18–21	6

D.	Futurs plans.....	22–23	6
E.	Autres initiatives en matière de transport entre l'Europe et l'Asie .....	24–26	7
VI.	Transports dans la région méditerranéenne (point 5 de l'ordre du jour) .....	27–29	8
A.	Rapport du Centre d'études des transports pour la Méditerranée .....	27–28	8
B.	Réseau de transport euroméditerranéen .....	29	8
VII.	Examen de la situation, des nouvelles tendances et des difficultés en ce qui concerne les transports dans la région de la CEE (point 6 de l'ordre du jour).....	30–36	8
A.	Examen de la situation des transports en 2010 et des nouvelles tendances dans la région de la CEE.....	30–32	8
B.	Tendances et difficultés pour les transports dans la Fédération de Russie ..	33–34	9
C.	Tendances et difficultés pour les transports dans le secteur routier.....	35	9
D.	Tendances et difficultés pour les transports dans le secteur ferroviaire.....	36	9
VIII.	Transport et compétitivité (point 7 de l'ordre du jour) .....	37–38	10
IX.	Assistance technique aux pays en transition (point 8 de l'ordre du jour).....	39–40	10
X.	Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail (point 9 de l'ordre du jour) .....	41	10
XI.	Adoption d'un mandat et d'un règlement intérieur pour le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) (point 10 de l'ordre du jour).....	42	11
XII.	Planification des travaux futurs (point 11 de l'ordre du jour) .....	43–48	11
A.	Examen et prorogation du mandat du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports .....	45–46	11
B.	Réponses possibles aux défis mis en évidence par les présidents des organes subsidiaires du Comité .....	47	12
C.	Programme de travail et évaluation .....	48	12
XIII.	Questions diverses (point 12 de l'ordre du jour).....	49	12
XIV.	Dates de la prochaine session (point 13 de l'ordre du jour) .....	50	12
XV.	Adoption du rapport (point 14 de l'ordre du jour) .....	51	12

## I. Participation

1. Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports a tenu sa vingt-quatrième session les 6 et 7 septembre 2011, sous la présidence de M. Seref Tabak (Turquie). Y ont participé des représentants des pays membres de la CEE suivants: Allemagne, Azerbaïdjan, Bélarus, Espagne, Fédération de Russie, Grèce, Lituanie, Pologne, République tchèque, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine.
2. Les projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen (TEM/TER) de la CEE étaient représentés.
3. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient aussi représentées: Communauté économique eurasiennne (EurAsEC) et Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).
4. Des membres des organisations non gouvernementales (ONG) dont les noms suivent étaient également présents: Fédération routière internationale (FRI) et Union internationale des transports routiers (IRU).
5. Des représentants des organismes ou institutions dont les noms suivent ont participé à la réunion à l'invitation du secrétariat: National Technical University of Athens.

## II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

*Documents:* ECE/TRANS/WP.5/49 et Add.1.

6. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour (ECE/TRANS/WP.5/49 et Add.1).

## III. Suivi des faits nouveaux intéressant les réseaux de transport paneuropéens (point 2 de l'ordre du jour)

### A. Exposé de la Commission européenne sur les progrès accomplis dans le cadre de la mise en place du Réseau transeuropéen de transport

*Document:* ECE/TRANS/WP.5/46.

7. Il n'y a pas eu de rapport sur ce sujet.

### B. Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen (TEM/TER)

*Document:* Document informel n° 1.

8. Le Directeur des projets TEM et TER a présenté un rapport sur les activités menées dans le cadre de ces projets pendant la période 2010-2011, dont la révision du Plan directeur.
9. Le Groupe de travail a noté avec satisfaction que, dans le cadre de la révision du Plan directeur, à laquelle ont participé 25 pays, les projets TEM et TER avaient obtenu des résultats concrets, qui avaient consisté notamment à:
  - Mettre à jour les données relatives aux flux de trafic sur les réseaux TEM et TER;
  - Vérifier la conformité des nouveaux projets et règlements avec les caractéristiques des réseaux TEM et TER de base et faire le point sur les réseaux TEM et TER d'origine;

- Examiner les questions relatives au franchissement des frontières;
- Améliorer les procédures de collecte de données;
- Mettre à jour les informations sur le financement des projets TEM et TER;
- Recenser les liens entre les réseaux de base des projets TEM et TER et les nœuds et les liaisons de transport intermodal; et
- Formuler des conclusions et des recommandations importantes.

10. Le Groupe de travail s'est félicité des renseignements communiqués concernant les activités réalisées au titre des projets TEM et TER et il a invité leur Directeur à lui rendre compte de l'état d'avancement des deux projets, à sa vingt-cinquième session, en 2012. Une version papier du Plan directeur a été distribuée aux participants.

#### **IV. Effets des changements climatiques et adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux (point 3 de l'ordre du jour)**

*Document:* ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2011/1.

11. Le Président du Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux et le secrétariat ont informé le Groupe de travail des résultats et des délibérations de la première session du Groupe.

12. Le Groupe de travail s'est félicité que le Groupe ait approuvé son programme de travail et ait reconnu que la question à l'étude avait une portée mondiale et intéressait tous les pays. Il a également pris note de la décision du Groupe d'inviter d'autres organismes des Nations Unies et des organisations internationales à participer activement à ses travaux et à en assurer la diffusion au niveau planétaire. Le Groupe de travail a en outre noté que le Groupe envisageait d'organiser une conférence internationale sur l'adaptation des réseaux de transport aux changements climatiques, comme cela avait été proposé par le Groupe de travail à sa vingt-troisième session. La liste des principales décisions prises par le Groupe a été communiquée aux participants.

13. Le Groupe de travail s'est félicité des résultats obtenus à l'issue de la première session du Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux et a approuvé son programme de travail (ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2011/1).

#### **V. Liaisons de transport Europe-Asie (point 4 de l'ordre du jour)**

##### **A. Progrès dans les activités concernant les liaisons de transport Europe-Asie (LTEA)**

*Document:* ECE/TRANS/WP.5/2011/1.

14. Le secrétariat a informé le Groupe de travail de l'avancement des travaux du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie (ECE/TRANS/WP.5/2011/1). Le Groupe de travail a noté que 6 réunions du Groupe d'experts (à Genève en 2008, 2009 et 2010, à Istanbul en 2009, à Tachkent en 2010 et à Almaty en 2011), 1 atelier sous-régional (à Téhéran en 2009) et 2 ateliers interrégionaux (à Istanbul en 2009 et à Turkmenbachi en

2010) avaient été organisés au titre de la phase II du projet LTEA, avec, jusqu'à présent, un certain nombre de résultats concrets.

## **B. Principaux résultats de la phase II du projet pour les liaisons de transport Europe-Asie**

*Document:* Document informel n° 1 du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie (deuxième session, 7 septembre 2009).

15. Le Groupe de travail a été informé par le secrétariat et le consultant externe du Groupe d'experts des principaux résultats obtenus et des tâches restant à accomplir en application du plan de travail du Groupe (document informel n° 1 du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie: deuxième session, 7 septembre 2009). Le Groupe de travail a noté que, parmi les principales réalisations et conclusions issues, jusqu'ici, des travaux du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie dans le cadre de la phase II du projet figuraient:

- La réalisation d'une analyse FFPM, qui permet d'identifier les points forts et les points faibles des liaisons de transport intérieur Europe-Asie et de dégager des orientations stratégiques pour l'avenir;
- La réalisation d'une étude sur les statistiques, les flux et les tendances du trafic, qui offre de précieuses clefs pour comprendre la croissance dynamique et le potentiel de développement du transport intérieur ainsi que du commerce entre l'Europe et l'Asie;
- L'évaluation de l'état d'avancement des projets d'infrastructure désignés comme prioritaires lors de la phase I du projet LTEA;
- La mise au point, par les pays participant au projet, d'une stratégie d'investissement comportant 404 projets d'infrastructure dont le coût s'élève à environ 246 milliards de dollars des États-Unis;
- La réalisation d'une étude comparative des liaisons maritimes Europe-Asie existantes et d'une sélection de liaisons ferroviaires qui a donné des résultats impressionnants;
- Le rassemblement et le traitement d'un volume colossal de données SIG et l'établissement d'une série de nouvelles cartes SIG importantes pour la région concernée par le projet LTEA ainsi que pour chacun des pays concernés;
- L'analyse des obstacles non physiques qui entravent les transports entre l'Europe et l'Asie et la formulation de recommandations sur les moyens de les surmonter.

16. Le secrétariat a donné des renseignements complémentaires sur les résultats de la sixième réunion du Groupe d'experts, qui s'est tenue à Almaty (Kazakhstan) en juillet 2011, a fait connaître les recommandations figurant dans la liste des principales décisions distribuée au Groupe de travail et a fourni le projet de rapport établi par le Groupe d'experts sur la mise en œuvre de la phase II.

17. Le secrétariat a présenté la prolongation des itinéraires ferroviaires et routiers des liaisons de transport Europe-Asie envisagée sur la base des informations fournies par les pays et des résultats de l'étude comparative des solutions offertes par les transports intérieurs et le transport maritime le long des itinéraires ferroviaires des liaisons de transport Europe-Asie.

### **C. Rapport du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie sur la mise en œuvre de la phase II du projet pour les liaisons de transport Europe-Asie**

18. Le secrétariat et le consultant externe du Groupe d'experts ont présenté le projet de rapport du Groupe d'experts sur la mise en œuvre de la phase II du projet et les résultats de l'exercice d'établissement des priorités réalisé dans le cadre des projets pour les liaisons de transport Europe-Asie sur la base des informations fournies par les pays.

19. Le Groupe de travail a adopté le projet de rapport du Groupe d'experts sur la mise en œuvre de la phase II du projet, daté du 1<sup>er</sup> septembre 2011, distribué par le secrétariat et disponible sur le site Web de la CEE, tel que modifié et amélioré.

20. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat d'incorporer les autres observations et informations qui lui sont parvenues, ainsi que les éventuelles améliorations qu'il devait apporter, le cas échéant, au projet de rapport final et de soumettre celui-ci au Groupe d'experts pour examen et approbation à sa septième session, qui doit se tenir à Astrakhan (Fédération de Russie) les 24 et 25 octobre 2011, puis à la soixante-quatorzième session du Comité des transports intérieurs, pour qu'il en avalise et en approuve la publication.

21. Le Groupe de travail a remercié le Gouvernement russe d'avoir financé les travaux menés dans le cadre du projet LTEA pendant toute la phase II du projet et d'avoir continué à le faire après 2010.

### **D. Futurs plans**

*Document:* Document informel n° 4.

22. Le Groupe de travail a constaté que les objectifs stratégiques et les conclusions énoncés dans le projet de rapport du Groupe d'experts reflétaient l'importance capitale accordée au développement des liaisons de transport Europe-Asie. Il a également constaté que le développement de ces liaisons serait un engagement à long terme nécessitant des efforts et de la persévérance, ainsi qu'un renforcement de la coordination et de la coopération entre tous les pays concernés. En dépit des bons résultats obtenus au terme de quatre ans de travail en commun ininterrompu entre la CEE et les gouvernements des 27 pays participants, sans oublier le travail mené conjointement par la CEE et la CESAP entre 2002 et 2007, il reste encore beaucoup à faire. Qui plus est, le développement durable des liaisons de transport et les projets prioritaires définis lors de la phase II seraient sérieusement compromis si le climat créé autour du projet et la dynamique instaurée entre les États membres participants lors de ladite phase venaient à disparaître. Le Groupe de travail a constaté en outre que pour accroître les chances de poursuivre le projet et les activités connexes, à l'avenir, et pour continuer de tirer parti des résultats concrets obtenus jusqu'à présent, la volonté politique et l'engagement des gouvernements participants, des institutions financières internationales, des organisations internationales pertinentes et du secteur privé étaient indispensables.

23. Compte tenu des considérations ci-dessus et de la recommandation particulière du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie, le Groupe de travail:

- A demandé que le Comité des transports intérieurs (CTI) approuve la prorogation du mandat du Groupe d'experts pour deux années supplémentaires, ainsi que la possibilité d'une nouvelle prorogation, de façon à permettre au Groupe de poursuivre ses travaux dans le cadre d'une nouvelle phase, à savoir la phase III;

- A approuvé la proposition du Groupe visant à obtenir l'appui politique et l'engagement des gouvernements participants aux fins de la poursuite des travaux dans le cadre de la nouvelle phase III, en organisant une réunion des ministres des transports des pays concernés, et a invité le secrétariat de la CEE à se charger de l'organisation de cette réunion en 2012, de préférence dans un pays membre du projet LTEA qui serait disposé à l'accueillir et en aurait exprimé le souhait;
- A souligné qu'une telle réunion serait l'occasion, pour les ministres des pays concernés, de réaffirmer leur attachement à cette activité en signant par exemple une déclaration solennelle conjointe en faveur des résultats obtenus dans le cadre du projet et du développement futur des liaisons de transport Europe-Asie;
- A remercié l'OSCE pour son soutien politique et sa participation au financement et à l'organisation de certaines activités liées au projet au cours des deux dernières années, et l'a invitée à envisager de continuer à apporter son soutien, voire de le renforcer, à l'avenir, et ce en étroite collaboration avec le secrétariat de la CEE, notamment en ce qui concerne la réunion ministérielle évoquée plus haut;
- A invité les comités directeurs des projets TEM et TER et le secrétariat de la CEE à étudier les possibilités d'interactions entre ces projets et le projet LTEA pour mettre en place des activités conjointes, élaborer des études et organiser des manifestations et des initiatives conjointes de promotion des objectifs communs dans l'intérêt des projets et des États membres qui y participent;
- A invité les gouvernements, les organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales, les institutions financières internationales, les entreprises et les donateurs à envisager de cofinancer de futures activités dans le cadre du projet, et a invité le secrétariat de la CESAP à participer activement aux travaux futurs du Groupe d'experts, en collaboration étroite avec le secrétariat de la CEE.

## **E. Autres initiatives en matière de transport entre l'Europe et l'Asie**

24. Le Groupe de travail s'est félicité de l'exposé présenté par le représentant de l'IRU au sujet de l'Initiative d'autoroute modèle (MHI), du projet de Nouvelle initiative sur le transport terrestre entre l'Europe et l'Asie (NELTI) et des résultats concrets obtenus dans ce cadre.

25. Le Groupe de travail s'est félicité de l'exposé présenté par le représentant d'EurAsEC concernant les problèmes relatifs au franchissement des frontières et de sa proposition de coopérer plus étroitement avec le projet pour les liaisons de transport Europe-Asie en vue de mener à bien les projets dont la réalisation dans la région d'EurAsEC a déjà été annoncée.

26. Le Groupe de travail s'est félicité de l'exposé présenté par le représentant de l'OSCE et s'est dit favorable à la coopération en cours entre celle-ci et la CEE pour les questions de transport.

## **VI. Transports dans la région méditerranéenne (point 5 de l'ordre du jour)**

### **A. Rapport du Centre d'études des transports pour la Méditerranée**

*Document:* Document informel n° 3.

27. Le représentant du Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale (CETMO) a présenté le rapport sur les activités récemment menées par le Centre, aux fins d'examen par le Groupe de travail (document informel n° 3).

28. Le Groupe de travail a remercié le secrétariat du CETMO de son rapport détaillé et a demandé à recevoir des renseignements actualisés sur les activités du CETMO, à sa prochaine session, en 2012.

### **B. Réseau de transport euroméditerranéen**

29. Il n'y a pas eu de rapport sur ce sujet.

## **VII. Examen de la situation, des nouvelles tendances et des difficultés en ce qui concerne les transports dans la région de la CEE (point 6 de l'ordre du jour)**

### **A. Examen de la situation des transports en 2010 et des nouvelles tendances dans la région de la CEE**

*Documents:* ECE/TRANS/2011/1 et Corr.1.

30. Le Groupe de travail a pris note des rapports nationaux mais aussi des documents ECE/TRANS/2011/1 et Corr.1 établis par le secrétariat pour rendre compte de la situation des transports dans les pays membres de la CEE et des nouvelles tendances. Il a constaté que le secrétariat avait établi ce rapport grâce aux informations que lui avaient fait parvenir 24 pays membres sous forme de réponses à un questionnaire que celui-ci avait envoyé. Le Groupe de travail a vu dans les éléments ci-après les principales tendances des transports intérieurs:

- Bien qu'inégalement répartis dans la région de la CEE, qui connaîtra une croissance limitée jusqu'en 2012, des signes de reprise économique sont apparus en 2010;
- Les bons résultats économiques de la Chine et de l'Inde sont les éléments moteurs de la reprise mondiale qui a fait suite à la crise: la hausse des exportations de ces deux pays accroît la demande en matière de transport dans la région asiatique;
- Le secteur des transports a connu des difficultés en raison du contexte économique mondial difficile de 2010, marqué par un manque de financement des investissements dans les infrastructures et des événements météorologiques extrêmes qui ont perturbé les opérations de transport;
- La sécurité routière est devenue l'une des principales priorités qui domineront les débats d'orientation tout au long de la décennie d'action pour la sécurité routière qui a été décrétée et qui prendra fin en 2020;

- Les préoccupations environnementales concernant la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> posent problème aux constructeurs automobiles, qui devront s'adapter à l'évolution des exigences en matière de transport de voyageurs.

31. Compte tenu de l'examen de la situation des transports prévu en 2012, le Groupe de travail a demandé aux pays membres de répondre au questionnaire du secrétariat sur la situation des transports en 2011 et sur l'évolution attendue en 2012.

32. Le Groupe de travail a approuvé la proposition du secrétariat visant à faire du rapport établi pour rendre compte de la situation des transports dans les pays membres de la CEE et des nouvelles tendances une publication annuelle consacrée aux tendances et à l'économie des transports dans la région de la CEE.

## **B. Tendances et difficultés pour les transports dans la Fédération de Russie**

33. Le représentant du Ministère des transports de la Fédération de Russie a fait un exposé sur les faits nouveaux, les nouvelles tendances et les difficultés apparus dans ce pays.

34. Le Groupe de travail a remercié le représentant de la Fédération de Russie pour son rapport et son exposé, qui mettent l'accent sur les faits nouveaux, les nouvelles tendances et les difficultés apparus dans ce pays. Il a chargé le secrétariat de trouver un pays qui serait disposé à présenter un rapport sur les mesures qu'il a prises pour améliorer les services de transport sur son réseau national à la prochaine session du WP.5.

## **C. Tendances et difficultés pour les transports dans le secteur routier**

*Document:* Document informel n° 5.

35. Le représentant de l'IRU a présenté un exposé sur les tendances des transports routiers et les difficultés du secteur. Le Groupe de travail a noté que ce secteur avait connu une croissance continue pendant et après la crise économique qui avait frappé les pays du BRIC (Brésil, Fédération de Russie, Inde et Chine) et ceux du TRACECA (couloir Europe-Caucase-Asie) sur le plan aussi bien du fret que des immatriculations de camions. Les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) retrouvent des niveaux d'avant la crise alors que ceux de l'Union européenne, s'ils enregistrent une certaine reprise, connaissent encore des niveaux inférieurs à ceux d'avant la crise. Selon le représentant de l'IRU, pour retrouver une croissance économique durable en 2011 et après, les gouvernements doivent reconnaître, comme ce fut le cas pour les pays du BRIC, que le transport routier est un outil de production dont il convient de faciliter davantage l'usage au lieu de le pénaliser. Le Groupe de travail a remercié l'IRU de son analyse des tendances observées récemment dans le secteur des transports routiers et des difficultés que ce dernier rencontre.

## **D. Tendances et difficultés pour les transports dans le secteur ferroviaire**

36. Il n'y a pas eu de rapport sur ce sujet.

## **VIII. Transport et compétitivité (point 7 de l'ordre du jour)**

*Document:* Document informel n° 6.

37. Le Groupe de travail a pris note du rapport du secrétariat sur le projet de la CEE concernant les incidences des problèmes posés par la chaîne d'approvisionnement sur la manière dont les transports contribuent à la compétitivité des pays. Cette analyse est un tour d'horizon de la documentation existante dont le but est de faire comprendre le rôle nouveau que jouent les transports; c'est donc une étape décisive sur la voie de la mise au point d'une méthode qui permette d'évaluer la contribution des transports à la compétitivité des pays.

38. Le Groupe de travail a fait part de sa gratitude pour le travail accompli.

## **IX. Assistance technique aux pays en transition (point 8 de l'ordre du jour)**

*Document:* Document informel n° 2.

39. Le conseiller régional de la Division des transports de la CEE a présenté le travail accompli en matière de renforcement des capacités et d'assistance technique destinés aux pays en transition de la région de la CEE. Le Groupe de travail a pris note des activités déployées dans le cadre du Programme d'action d'Almaty, du projet SPECA, des projets TEM et TER ainsi que des activités de coopération menées avec d'autres organes de l'ONU et des organisations internationales ou régionales. Il a en outre pris note des informations relatives au Compte de l'ONU pour le développement visant à faciliter l'atténuation des conséquences des changements climatiques dans les transports tout comme au Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'assistance aux pays en transition (TFACT).

40. Le Groupe de travail s'est félicité des activités du conseiller régional aux transports. Il a demandé aux gouvernements et aux organisations et institutions internationales compétentes d'apporter leurs contributions au Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'assistance aux pays en transition (TFACT) et de préciser quel type d'assistance les uns et les autres entendaient apporter.

## **X. Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail (point 9 de l'ordre du jour)**

*Document:* ECE/TRANS/221.

41. Le Groupe de travail a pris note des décisions prises par le Comité des transports intérieurs (CTI) à sa soixante-treizième session, tenue à Genève du 1<sup>er</sup> au 3 mars 2011, et par la CEE à sa soixante-quatrième session, concernant ses domaines d'activité, et a demandé au secrétariat d'être informé de ces décisions à sa vingt-cinquième session, en 2012.

## **XI. Adoption d'un mandat et d'un règlement intérieur pour le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) (point 10 de l'ordre du jour)**

*Document:* ECE/TRANS/WP.5/2011/2.

42. Le Groupe de travail a adopté son mandat et son règlement intérieur tels qu'ils avaient été établis par le secrétariat (ECE/TRANS/WP.5/2011/2).

## **XII. Planification des travaux futurs (point 11 de l'ordre du jour)**

43. Le représentant de la Pologne, prenant également la parole au nom de la présidence polonaise de l'Union européenne (UE), a dit: «Nous, membres du WP.5 de la CEE, nous réunissons en qualité de laboratoire d'idées mondial consacré aux questions de transport, comme à l'ordinaire, mais à un moment historique, ce qui l'est moins. Nous venons de créer un nouveau groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux; par ailleurs, nous sommes tous confrontés à des défis planétaires et pris dans une tourmente financière qu'il nous faut surmonter alors même que nous entendons parler du processus quinquennal d'examen de la réforme de la CEE.». Il a en outre déclaré son soutien au travail accompli par la Division des transports et demandé que des ressources supplémentaires lui soient allouées.

44. Le Groupe de travail a approuvé la déclaration ci-après, telle qu'elle a été proposée par le représentant polonais, qui s'exprimait également au nom de la présidence polonaise de l'UE:

«Sachant, en tant qu'États Membres de l'ONU, que les transports sont indispensables à toute activité humaine et qu'ils sont une condition préalable à la civilisation et au bien-être de nos sociétés, instaurant ainsi un climat de coopération internationale durable, nous, membres du WP.5:

- Remercions la Division des transports de la CEE de ses efforts et du travail impressionnant qu'elle a accompli;
- Demandons au Comité des transports intérieurs et, par son truchement, au Comité exécutif, de faire en sorte que la Division des transports dispose de ressources humaines et financières supplémentaires en quantité suffisante pour nous permettre de faire face aux obligations qui nous incombent du fait des besoins nouveaux et des difficultés nouvelles auxquels nos sociétés sont confrontées, dans notre intérêt à tous.».

### **A. Examen et prorogation du mandat du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports**

*Documents:* ECE/TRANS/WP.5/2011/3 et document informel n° 2 de la réunion du Bureau du CTI du 20 juin 2011.

45. Le Groupe de travail a noté que, conformément au plan de travail pour la réforme de la CEE et aux directives approuvées par le Comité exécutif, le mandat des organes intergouvernementaux de la CEE qui dépendent d'un comité sectoriel doit être examiné tous les cinq ans et que le premier cycle quinquennal s'achève en 2012.

46. Compte tenu de cette situation et suite à la demande adressée par le Bureau du CTI aux organes subsidiaires du Comité visant à entamer cet examen, le Groupe de travail y a réfléchi et a décidé de demander au CTI et, par son truchement, au Comité exécutif d'approuver la prorogation du mandat du WP.5 pour cinq années supplémentaires ainsi que la possibilité d'une nouvelle prorogation.

## **B. Réponses possibles aux défis mis en évidence par les présidents des organes subsidiaires du Comité**

*Document:* Document informel n° 2 de la réunion du Bureau du CTI du 20 juin 2011.

47. Le Groupe de travail a pris note des résultats de la première réunion des présidents des organes subsidiaires du Comité relatifs aux questions multidisciplinaires et intersectorielles nécessitant une coopération renforcée et à la mise en évidence des défis communs et des moyens possibles d'aller de l'avant (document informel n° 2 de la réunion du Bureau du CTI du 20 juin 2011).

## **C. Programme de travail et évaluation**

*Document:* ECE/TRANS/WP.5/2011/4.

48. Le Groupe de travail a approuvé son programme de travail pour 2012-2013 et 2012-2016, ainsi que l'y ont invité le Comité exécutif de la CEE et le Bureau du CTI, et a évalué ses réalisations et indicateurs de résultat pour la période 2010-2011 (ECE/TRANS/WP.5/2011/4).

## **XIII. Questions diverses (point 12 de l'ordre du jour)**

49. Le Groupe de travail a pris note de la feuille de route pour la promotion des systèmes de transport intelligents – 20 mesures à prendre au niveau mondial entre 2012 et 2020 – élaborée par la Division des transports de la CEE, qu'il a félicitée de son travail.

## **XIV. Dates de la prochaine session (point 13 de l'ordre du jour)**

50. La vingt-cinquième session du Groupe de travail devrait en principe se tenir à Genève les 11 et 12 septembre 2012.

## **XV. Adoption du rapport (point 14 de l'ordre du jour)**

51. Le Groupe de travail a adopté la liste des principales décisions prises à sa vingt-quatrième session et a demandé au secrétariat et au Président d'établir le rapport complet à diffuser aux membres du Groupe de travail afin qu'ils formulent des observations sur les points autres que ceux contenus dans la liste.

---